Nous sommes arrivés au Sénat à peu près en même temps, lui environ un an avant moi. Après le retour au pouvoir des libéraux, en 1980, Jack m'a parlé des postes d'observateurs aux Nations Unies. Ceux-ci étaient généralement des députés, mais parfois aussi des sénateurs. Il m'a demandé de m'informer. Je l'ai fait et nous sommes un jour débarqués à New York pour une mission d'observation d'une semaine aux Nations Unies. C'est alors que j'ai appris à apprécier son humanisme, qui était le même à New York que sur la côte de Terre-Neuve.

Je suis resté en contact avec Jack et je veux aujourd'hui lui rendre hommage en vous racontant une histoire. C'est peut-être parce que je suis paresseux, mais chaque fois qu'un ancien combattant m'écrivait ou m'appelait pour me faire part d'un problème, je répondais «si ce problème peut être réglé, je sais qui pourra le faire pour vous», et je communiquais le dossier à Jack Marshall, puis je n'en entendais plus parler.

C'était un travailleur. Comme l'a dit le sénateur Phillips, j'étais vice-président du comité des pêches lorsqu'il en était le président. Nous sommes allés sur la côte est, sur la côte ouest et au centre du pays pour étudier les problèmes des pêcheurs. Un jour, à St. John's, j'ai eu l'occasion de mieux connaître Jack Marshall. Il était convenu que, lorsqu'un comité se déplaçait, le président du comité avait une suite à l'hôtel. Le lendemain de notre arrivée, Jack a dit: «Je n'en veux pas. Je suis un membre du comité et je veux une chambre comme tous les autres». Cela, c'était tout Jack, et c'était admirable.

• (1430)

Je le regardais agir lorsque son parti était au pouvoir et, parfois, il allait à l'encontre de la position adoptée par la direction, au Sénat du moins, et continuait à se battre pour ce qu'il estimait être les droits des anciens combattants. Je suis certain qu'il va continuer.

À un certain moment, je n'étais pas d'accord avec lui sur le rôle que devait jouer le Sénat dans le dossier de la censure. Cependant, il a presque réussi à me convaincre qu'il avait raison. Après tout, il ne voulait pas que le Sénat se mêle de censure.

À mon humble avis, il y a peu de Jack Marshall dans l'une ou l'autre des chambres du Parlement. Je lui souhaite du bonheur. Il a été une source d'inspiration pour moi. Il m'a invité à lui rendre visite en Floride.

L'honorable John Sylvain: Honorables sénateurs, après ces hommages très éloquents, je voudrais ajouter quelques mots qui n'en seront pas moins très sincères.

J'ai eu la chance de siéger avec Jack Marshall au comité des affaires des anciens combattants peu après avoir été nommé au Sénat. Les mémorables audiences que le comité a consacrées au film de la SRC et de l'ONF intitulé, sauf erreur, «Le mépris et le mépris», ou plutôt «La bravoure et le mépris», ont été ma première expérience du travail d'un comité.

Je n'aurais pas pu avoir de chef plus solide, plus déterminé ou plus consciencieux. Il a entrepris son travail avec l'énergie et le dynamisme d'un homme plus jeune de plusieurs décennies. Les obstacles le stimulaient à travailler avec plus d'ardeur. Il suffit de consulter l'index du hansard pour voir le nombre incroyable d'inscriptions qui figurent sous son nom.

Je crois que Jack a commencé à courir vite et à se battre avec vaillance le jour où il débarqua sur les plages de Normandie, il n'a tout simplement plus jamais cessé. Ses compagnons d'armes, les marins marchands (en fait tous les anciens combattants et tous les Canadiens) lui doivent une immense dette de gratitude, comme nous tous au Sénat.

L'honorable Philippe Deane Gigantès: Honorables sénateurs, j'ai reçu au fil des années de nombreuses lettres d'anciens combattants qui disaient: «Vous êtes un ancien combattant, pourquoi ne pouvez-vous pas faire comme le sénateur Marshall?» Je répondais généralement: «Il n'y en a qu'un comme lui, et il est très difficile de l'égaler.»

L'honorable Gerald R. Ottenheimer: Honorables sénateurs, nous sommes certainement tous d'accord pour dire que c'est un membre important que le Sénat perdra dans quelques jours. La région de Humber—Saint-Georges—Sainte-Barbe, à Terre-Neuve, qu'il a représentée comme député et avec laquelle il a toujours gardé des liens étroits après être devenu sénateur, perdra un grand défenseur. Ce départ sera aussi une perte pour Terre-Neuve, pour tous les sénateurs et tous les Canadiens.

Jack Marshall a été élu député pour la première fois en 1968. Je puis confirmer ce que le sénateur Fairbairn a dit. Après tout, j'ai assisté au congrès de présentation, à Corner Brook, où Jack Marshall a été choisi comme candidat avec une majorité d'une seule voix. On pourrait sans doute se lancer dans une grande réflexion sur le rôle que le destin ou le hasard joue dans la vie des individus et des pays.

Je rappelle en passant que, lorsque les élections fédérales de 1968 ont été déclenchées, les sept sièges auxquels Terre-Neuve a droit étaient occupés par des libéraux, avant la dissolution des chambres. On se souviendra que 1968 a été l'année du grand balayage de Trudeau. Terre-Neuve, affirmant de nouveau son caractère distinct (le sénateur Murray dirait plutôt son «esprit de contradiction») a élu six conservateurs. C'était la première fois depuis l'entrée de la province dans la Confédération que plus de deux conservateurs étaient élus. Après les élections de 1966, les sept sièges étaient occupés par des libéraux. En 1968, je le répète, six conservateurs ont été élus, le seul libéral étant le regretté Don Jamieson.

Au Sénat comme aux Communes, Jack Marshall représentait non seulement sa circonscription provinciale, mais aussi sa clientèle nationale composée de pêcheurs et d'anciens combattants. Le 11 novembre 1994, jour du Souvenir, une cérémonie a eu lieu au hall d'honneur pour souligner la contribution des membres de la marine marchande du Canada et de Terre-Neuve. Je précise «de Terre-Neuve», mais il ne faut voir dans cette formulation aucune trace de séparatisme. C'est que, à l'époque de la Seconde Guerre mondiale, les marins venant de Terre-Neuve n'étaient pas canadiens. C'était avant l'entrée de la province dans la Confédération.

À cette cérémonie, Jack Marshall a été très présent, même s'il n'était pas sur les lieux. J'avais l'honneur de représenter l'honorable Roméo LeBlanc, alors Président du Sénat. À la réception qui a suivi la cérémonie, je crois que j'étais le seul sénateur. Bien des personnes qui étaient là se sont adressées à moi et m'ont fait part de leur respect et de leur affection pour Jack Marshall, qui non seulement s'est occupé des affaires des anciens combattants dans tout le pays, mais qui a aussi contribué à faire reconnaître, fût-ce tardivement, le rôle joué par les marins de la marine marchande. J'ai éprouvé une grande fierté d'être sénateur, Canadien et Terre-Neuvien, puisque j'étais un collègue de Jack Marshall.